Coordonnateur SPS Niveau 2 Réalisation

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SOCOTEC FORMATION - MERIGNAC

Cora IDRI 05.57.53.50.56 formation.csps@socotec.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier Tests

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseiané

Prérequis pédagogiques :

Expérience professionnelle de 5 ans en architecture, ingénierie, ou maîtrise d'œuvre, ainsi qu'en contrôle des travaux, OPC (Ordonnancement, Pilotage et Conduite des travaux) ou maîtrise de chantier. Lors de l'inscription, le Centre de formation valide le dossier de candidature par une analyse documentaire et un entretien vérifiant les connaissances générales et l'expérience professionnelle conformément aux exigences de l'arrêté du 26 décembre 2012

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Appliquer le cadre méthodologique, organisationnel et technique lié à la fonction de Coordonnateur SPS pour des opérations de catégorie 2 (au sens de l'Article R 4532-1 du Code du travail) selon l'Arrêté du 26 décembre 2012. Harmoniser le PPSPS, mettre à jour le PGC remis par le Coordonnateur de Conception et adapter les mesures de prévention à la phase Réalisation du chantier. Effectuer les inspections communes et les visites de chantier. Informer et collaborer avec le maître d'ouvrage et les autres intervenants.

Contenu et modalités d'organisation

Le cadre de la mission de coordination niveau 2 Le cadre législatif et réglementaire des opérations de bâtiment et de génie civil -les opérations devant faire l'objet de Plans de Prévention • Les missions et obligations des Coordonnateurs et des autres acteurs dans la Conception et la Réalisation d'un projet • Les partenaires institutionnels de la prévention • Le cadre de la mission • Les responsabilités en matière de sécurité et SPSR2SPSR2 / 2018 - PAGE 2/3 de protection de la santé des différents acteurs dans la prévention • La mise en commun des moyens • La conclusion du contrat de coordination • Les principes généraux de prévention • L'identification des risques liés aux opérations de bâtiment et de génie civil • Les co-activités successives et / ou simultanées • Les méthodes et outils d'analyse des risques pour le coordonnateur • Coordonner les mesures de prévention • Le Plan Général Simplifié de Coordination (PGSC), et introduction au Plan Général de Coordination • L'organisation, la participation et l'animation des réunions • La passation de dossier entre coordonnateur de conception et de réalisation > Exercer la mission de coordonnateur niveau 2 en phase réalisation L'analyse et l'appropriation du dossier remis par le coordonnateur de conception • L'harmonisation des PPSPS et la mise à jour du PGC • Les inspections communes • L'adaptation des mesures de prévention à des informations nouvelles • La visite de chantier et l'enquête d'accident du travail • La conduite de réunion • Le bilan de la mission pour le maître d'ouvrage. MODALITÉS

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Coordonnateur en matière de sécurité et de santé - Sans niveau spécifique



Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00637825	du 09/03/2026 au 10/04/2026	Mérignac (33)	SOCOTEC FORMATION - MERIGNAC		MON COMPTE FORMATION	FPC
00637826	du 05/10/2026 au 05/11/2026	Mérignac (33)	SOCOTEC FORMATION - MERIGNAC		MON COMPTE FORMATION	FPC